

qui couronne son sommet à la naissance de la flèche, donnent à cet édifice un air majestueux et imposant. Outre la partie à recevoir et la pièce du rez-de-chaussée, cette énorme construction renferme quatre étages dont chacun était autrefois affecté à un service particulier de la maison. La prison prévôtale, la salle de la justice, celle des archives, l'horloge du monastère occupaient ces divers appartements.

Un escalier en pierre ayant deux cent deux marches conduit au sommet de la tour. On aperçoit encore sur les murs des façades comptant près de deux mètres d'épaisseur, de nombreuses traces des projectiles, qui indiquent évidemment que cet édifice a eu autrefois un siège à soutenir. Selon toute apparence, cette particularité remonte à l'époque des guerres de religion dont on sait que le monastère eut à souffrir. Il ne sera pas sans intérêt de mentionner aussi l'osculation de notre clocher, qui au lieu de ses quatre faces présente ses quatre angles aux quatre points cardinaux.

CHAPITRE V.

SÉPULTURES DES SEIGNEURS ET PIERRES TOMBALES.

Le couvent de la Bénissons-Dieu fut, à une époque, le champ de repos d'un grand nombre de familles notables de la contrée et des environs. A ce moment où l'on éprouvait partout le besoin d'être inhumé dans les églises monastiques, beaucoup de personnages illustres sollicitèrent la faveur d'avoir leur sépulture dans notre sanctuaire. C'était là, dans l'asile de la prière, sous les pieds des cénobites, que les grands de l'époque aimaient à reposer après leur trépas, dans l'espoir d'obtenir des moines des prières plus efficaces pour leur salut. La plupart, hommes de guerre, étaient représentés en pied sur leurs tombes blasonnées avec le sayon, la cotte de mailles, la pelisse fourrée, la toque ornée de plumages, l'écu, le collier, le bracelet, etc. ; enfin tous les attributs de leur no-